

360 BUSINESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Allée des Primevères Résidence Athénée
Apt 16- Ste Clotilde
97490 SAINT - DENIS
981 333 008 RCS Saint Denis de La Réunion

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre à 9 heures, les associés se sont réunis au siège social, 14 Allée des Primevères Résidence Athénée Apt 16- Ste Clotilde 97490 SAINT-DENIS, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par TESSIER Yann Philippe Gérant associé présent.

Le Président de Séance constate que sont présents :

- **M. SORRES Teddy Fabrice**, demeurant 5 Rue des Grenadiers 97470 SAINT-BENOIT

Détenteur de la pleine propriété de 49 parts, quarante-neuf parts ;

- **STRATIS DEVELOPPEMENT**, Société par actions simplifiées à associé unique, au capital de 500 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 843 115 007 au RCS Saint Denis de La Réunion, ayant son siège social 14 Allée des Primevères Résidence Athénée Apt 16- Ste Clotilde 97490 SAINT-DENIS

Détenteur de la pleine propriété de 51 parts, cinquante et une parts, représentée par TESSIER Yann Philippe, Président.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Le Président de Séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Démission d'un cogérant,**
- **Prise d'acte que la société devient unipersonnelle,**
- **Modification des statuts,**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

TS YT

PREMIERE RESOLUTION – DEMISSION DU COGERANT

L'assemblée générale prend acte de la volonté de Yann TESSIER de démissionner de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour.
Elle lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – LA SOCIETE DEVIENT UNIPERSONNELLE

L'assemblée générale prend acte de la cession de parts sociales intervenue et signée ce jour, par laquelle la société STRATIS DEVELOPPEMENT a cédé l'intégralité de ses parts au second associé, Monsieur Teddy SORRES.
Elle constate ainsi que la société devient unipersonnelle.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION– MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 8 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 8 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 1000 € (Mille euros).

Il est divisé en 100 (cent) parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites.

Les parts sociales représentatives d'apports en numéraire sont totalement libérées, et intégralement attribuées à l'associé unique, Monsieur Teddy SORRES.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui est dessus, il est rédigé le présent procès-verbal, signé par les associés.

M. Teddy Fabrice SORRES



STRATIS DEVELOPPEMENT

Associé représenté par M. Yann Philippe TESSIER



Titre	Cession part STRATIS / 360B
Nom du fichier	2025_08_25_-_360B_-_PV_AGE.docx
Identifiant du document	9fa743411b982d5d502d83b69fc007d58b44b091
Format de date de la piste d'audit	DD / MM / YYYY
État	● Signé

Historique du document



11 / 09 / 2025
16:43:58 UTC+3

Envoyé pour signature à sorres teddy
(teddy.sorres@orange.fr) and TESSIER YANN
(yann.tessier@stratisd.com) depuis
melanie.vignon@stratisd.com
IP: 87.90.58.106



11 / 09 / 2025
18:17:39 UTC+3

Consulté par sorres teddy (teddy.sorres@orange.fr)
IP: 165.169.195.252



17 / 09 / 2025
06:28:50 UTC+3

Signé par sorres teddy (teddy.sorres@orange.fr)
IP: 165.169.195.252



17 / 09 / 2025
16:04:53 UTC+3

Consulté par TESSIER YANN (yann.tessier@stratisd.com)
IP: 104.28.42.14



17 / 09 / 2025
16:05:38 UTC+3

Signé par TESSIER YANN (yann.tessier@stratisd.com)
IP: 104.28.42.14



17 / 09 / 2025
16:05:38 UTC+3

Le document a été terminé.